



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES *Bassée-Montois*

URBANISME, ACTUALITÉS, VIE QUOTIDIENNE

Avis d'enquête publique pour la modification n°1 du PLU de Gouaix

Plan
Local
d' Urbanisme

Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de
GOUAIX,

Du 16 novembre 2021 au 15 décembre 2021 inclus,

Soit pendant 30 jours consécutifs



Créé le : 29/10/2021



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Il sera procédé à une enquête publique sur :

**Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme
de la Commune de GOUAIX,
Du 16 novembre 2021 au 15 décembre 2021 inclus,**

Soit pendant 30 jours consécutifs

La modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Gouaix vise à permettre la réalisation d'une résidence destinée aux personnes âgées à proximité du centre bourg. Cette modification n'est pas soumise à évaluation environnementale en application de la décision n° MRAe IDF-2021-6432 de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale d'Ile-de-France en date du 29 juillet 2021.

Monsieur Jean-Luc RENAUD a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal administratif de Melun.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront tenus à la disposition du public pendant la durée de l'enquête, du 16 novembre 2021 (9h00) au 15 décembre 2021 (17h00) en mairie de Gouaix : du mardi au samedi inclus de 9h00 à 12h00.

Le dossier d'enquête publique sera, en outre, disponible durant l'enquête publique sur le site Internet <https://cc-basseemontois.fr/>. Un poste informatique libre accès, sera mis à disposition du public en Mairie de Gouaix aux jours et heures habituels d'ouverture au public et lors des permanences du commissaire-enquêteur.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Communauté de Communes Bassée-Montois dès la publication du présent avis.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet. Il pourra aussi les adresser par écrit au 80 rue de la Fontaine 77480 Bray-sur-Seine à l'attention du commissaire-enquêteur. Les observations pourront également être envoyées à l'adresse électronique dédiée « modification1duplu-gouaix@enquetepublique.net », rédigées en langue française et dans la limite d'une capacité de 5 MO pour les pièces jointes. Ces observations seront jointes au registre sur support papier et consultables sur le lieu de l'enquête pendant toute la durée de l'enquête ainsi que sur le site internet <https://cc-basseemontois.fr/>. Elles seront communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur sera présent à la Mairie de Gouaix les :

- Mercredi 17 novembre 2021 de 9h00 à 12h00 ;
- Jeudi 25 novembre 2021 de 9h00 à 12h00 ;
- Samedi 4 décembre 2021 de 9h00 à 12h00.

À l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée au siège de la Communauté de Communes Bassée-Montois, 80 rue de la Fontaine 77480 Bray-sur-Seine et à la Préfecture pour y être tenue à la disposition du public pendant une durée d'un an conformément à l'article R.123-21 du code de l'environnement. Il sera également publié sur le site internet <https://cc-basseemontois.fr/>.

À l'issue de l'enquête publique, le conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation ou non de la modification du PLU de Gouaix, éventuellement modifiée pour tenir compte des résultats de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Mme Virginie CLAUDÉ-MORIZE au siège de la Communauté de Communes Bassée-Montois (01.60.67.09.10).

Le 26 octobre 2021,

Pour le Président, en son absence,
La Vice-Présidente ayant délégation générale,
Madame Sandrine SOSINSKI